



pour l'amélioration des races de chiens en France

155 avenue Jean Jaurès  
F - 93535 AUBERVILLIERS Cedex  
Tél: +33 (0)1 49 37 54 00 - Fax: +33 (0)1 49 37 01 20  
Fax LOF : +33 (0)1 49 37 55 99



## FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONFIRMATION

(Décret n° 74-195 du 26 février 1974)

DOIT ETRE PRÉSENTÉ AVEC LE CERTIFICAT DE NAISSANCE ET LA CARTE D'IDENTIFICATION

### DEMANDE (à remplir par le propriétaire) :

Je soussigné(e) : M., M<sup>me</sup>, M<sup>elle</sup>(<sup>1</sup>) certifie être propriétaire du chien ci-dessous identifié et demande qu'il subisse l'examen en vue de sa confirmation.

NOM  PRÉNOM

ADRESSE

CODE POSTAL  VILLE

Adresse email  @

Téléphone fixe  Téléphone portable

RACE :  N° L.O.F. :

Nom du chien

Date de naissance  /  /  Sexe :  Mâle  Femelle Nature du poil :

Couleur de la robe

N° Tatouage  N° transpondeur :   
(ou autocollant)

Signature du propriétaire :

### CERTIFICAT (à établir par l'expert de la SCC) :

Taille : <sup>(2)</sup> cm Poids <sup>(2)</sup> kg Tour de poitrine <sup>(2)</sup> cm Coup de feu <sup>(2)</sup>

Je soussigné(e) :  expert de la S.C.C.,

certifie avoir examiné le chien ci-dessus, identifié, et le déclare :

APTE  AJOURNE  INAPTE

En cas d'INAPTITUDE, motif à reporter sur le certificat de naissance :

-----  
-----

Lieu de l'examen  Date  /  /

Signature de l'expert :

(1) Rayer les mentions inutiles (2) Pour les races qui l'exigent

## INSTRUCTIONS A SUIVRE ATTENTIVEMENT

Pour l'examen de la **CONFIRMATION**, les formalités à effectuer sont les suivantes :

### A - FORMALITES A EFFECTUER PAR LE PROPRIETAIRE :

- Remplir le FORMULAIRE DE DEMANDE DE CONFIRMATION en n'omettant aucune des indications demandées ni la signature.
- Présenter à l'expert de la S.C.C. ce formulaire accompagné du CERTIFICAT DE NAISSANCE et de la CARTE D'IDENTIFICATION (tatouage ou puce).

Après décision d'aptitude, adresser à la Société Centrale Canine (aucune photocopie n'est acceptée) :

- le présent formulaire dûment rempli et signé,
- le Certificat de Naissance (**l'original**),
- le montant des droits d'inscription (voir NOTA ci-dessous)

Le PEDIGREE sera adressé au propriétaire, par courrier simple pour les pedigrees français et par courrier recommandé pour les pedigrees étrangers, dans un délai moyen de **6 semaines** à compter de la réception par la S.C.C. des éléments mentionnés ci-dessus.

### B - FORMALITES A EFFECTUER PAR L'EXPERT :

- En cas d'APTITUDE, l'expert remplira et signera le présent formulaire, reportera ces indications dans la case réservée sur le Certificat de Naissance et remettra les 2 documents au propriétaire.
- En cas d'INAPTITUDE, l'expert conservera ce formulaire et le retournera à la Société Centrale Canine après l'avoir signé et avoir mentionné les motifs de la « Non Confirmation » qu'il reportera dans la case réservée sur le Certificat de Naissance.

## NOTA

**LE MONTANT DES DROITS D'INSCRIPTION et d'établissement ou de transformation du pedigree est le suivant :**

- 1 - Inscription au titre de la descendance** ..... 23 €  
Pour les chiens titulaires d'un Certificat d'inscription provisoire (*rose*)
- 2 - Inscription à titre initial** (*Pour les chiens sans origine connue*)
- Races du groupe 6 ..... 23 €  
(sauf Basset Hound, dalmatien, chien de Rhodésie à crête dorsale, chien de rouge du Hanovre et de Bavière, chiens courants d'Europe de l'Est).
- Autres races ..... 60 €
- 3 - Inscription au titre de l'importation** ..... 60 €  
Pour les chiens en provenance de l'étranger et titulaire d'un pedigree du pays d'origine reconnu par la FEDERATION CYNOLOGIQUE INTERNATIONALE
- 4 - Inscription au titre du Livre d'Attente (ex R.I.)**..... 23 €  
Pour les chiens sans origine connue avec délivrance d'un certificat au titre de l'apparence (races dont le Livre des Origines Français est fermé)